

Montréal, le 23 septembre 2021

*No. de concours 2021-NS-07*  
*Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite*  
Université du Québec en Outaouais

Madame la rectrice,

Suite à la parution de l'offre d'emploi affichée par l'Université du Québec en Outaouais pour le poste de vice-recteur à l'enseignement et à la réussite, je me permets de vous signifier mon vif intérêt et de poser ma candidature qui correspond, à bien des égards, à mon expérience professionnelle acquise au cours des quinze dernières années, au Québec et à l'étranger.

Au cours de la dernière décennie, le paysage de l'enseignement supérieur s'est considérablement transformé : les modes d'enseignement ont évolué laissant davantage de place à la formation à distance sous toutes ses formes, les micro-cursus et les autres alternatives aux programmes de formation traditionnels suscitent un intérêt grandissant chez les étudiants, la démocratisation des savoirs s'est accentuée par l'offre d'une éducation libre et ouverte, et une priorité croissante est accordée à l'acquisition de qualifications et de compétences correspondant idéalement à celles demandées sur le marché du travail. À ces quelques exemples se juxtapose, depuis près de deux ans maintenant, la gestion d'une pandémie mondiale qui a fait émerger son lot de défis, contribuant du coup à une transformation obligée et accélérée des environnements d'études et de travail, et confrontant les étudiants dans la réalisation ou la redéfinition de leur projet académique.

Pour une université en région comme l'UQO, l'ensemble de ces changements contextuels représentent autant d'occasions de poursuivre la réflexion sur l'Université de demain et d'ancrer toujours davantage son action au service de l'ensemble de la communauté universitaire, mais également de l'occupation et de la vitalité des territoires et des collectivités qu'elle dessert. En outre, le choix d'une posture résolument transformative favorisant la création et la transmission des savoirs et des connaissances, l'adoption d'une position citoyenne en lien avec une offre distinctive de services à la communauté, la proposition d'un éventail de formations continues en phase avec les besoins des milieux professionnels, et des campus ouverts au maillage étroit avec les acteurs régionaux, sont autant de leviers de développement permettant à l'Université d'agir comme véritable moteur de l'innovation. En définitive, il faut trouver l'équilibre entre l'impératif d'innover et d'ancrer l'Université dans ses régions, et celui de soutenir sa tradition en ce qu'elle prépare la prochaine génération de citoyennes et de citoyens.

Ayant été doyen, vice-doyen, directeur des relations internationales, directeur de programmes, mais également professeur-chercheur dans de petites et grandes universités à l'étranger, en région et à Montréal, mon parcours académique et professionnel s'est construit par des expériences de première main dans les champs de responsabilités du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite. Articuler une vision, des stratégies, des plans d'actions, mobiliser la communauté professorale, celle des chargés de cours ou des collègues de diverses disciplines autour d'un objectif commun au service des étudiants et de l'Université, cela a été une source de plaisir et une manière de m'accomplir depuis plus de 15 ans. C'est avec enthousiasme que j'aspire à mettre mon expérience et mes expertises au service de l'UQO. Je me permettrai à cette fin de vous présenter quelques idées de priorités qui illustrent le type de contributions qui pourraient être les miennes pour ce vice-rectorat.

L'évolution des disciplines et les nouvelles réalités interdisciplinaires, particulièrement pour une université en région, requièrent de participer activement à la réflexion sur les programmes et les règlements, à tous les cycles, et de bien comprendre les nouveaux besoins de formation qui émergent. Dans cette démarche, le vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite doit assurer l'accompagnement nécessaire des unités académiques dans les processus d'évaluation, de création, voire de fermeture, de programmes afin de proposer une offre de formations qui demeure pertinente, actuelle et en phase avec les avancées disciplinaires. Cette gestion des programmes s'appuiera, en outre, sur une analyse rigoureuse des caractéristiques des populations étudiantes desservies – étudiants traditionnels et non-traditionnels, de première génération, issus de l'immigration récente ou des Premières Nations, en retour aux études, etc. – à partir desquelles l'Université pourra, entre autres, évaluer les besoins en termes d'accès aux études supérieures, déterminer les finalités académiques et professionnelles souhaitées pour ses programmes, ou encore soutenir et diversifier le portefeuille de nouveaux programmes en extension de manière à élargir les possibilités de formation localement.

Parallèlement à la gestion des études, le travail, l'échange et l'animation des unités académiques et des équipes de collaborateurs dans un esprit de conciliation et d'échange, essentiel à la co-construction des consensus nécessaires, figureront au registre de mes priorités. En ce sens, l'écoute et le respect de l'autonomie départementale sont absolument nécessaires pour assurer un dialogue en concertation avec le corps professoral pour l'ensemble des volets de la gestion académique, notamment en ce qui a trait à la carrière professorale et aux promotions, aux embauches et à l'intégration des nouveaux professeurs, de même qu'à l'identification et à la répartition des ressources. Comme vice-recteur, j'entends également assurer une certaine coordination favorisant la cohésion dans la gestion des départements et l'adoption des meilleures pratiques en la matière. C'est toutefois en garantissant le respect des spécificités disciplinaires, comme des cultures de recherche et d'enseignement, et en exerçant un leadership informel que je compte appuyer les départements.

À ces égards, mes accomplissements réalisés dans le cadre de mes fonctions antérieures témoignent à la fois de mes compétences et de ma conviction profonde que la réussite collective repose sur les équipes et s'ancre dans cette culture du consensus et de la recherche de l'intérêt commun. Parmi ces réalisations, la mobilisation d'administrateurs académiques, de professeurs, de facultés disciplinaires, de départements, de chargés de cours et de représentants des milieux professionnels a permis la création de plus d'une vingtaine de programmes au fil des ans. Les consensus bâtis de concert avec tous ces acteurs ont donné lieu à des programmes de nature interdisciplinaire et interfacultaire pour la plupart, souvent uniques, et reconnus pour leur qualité et leur caractère innovant.

Au chapitre de mes priorités, est également inscrit l'enseignement. L'évolution des approches pédagogiques étant constante et constituant un critère déterminant de la réussite étudiante, les compétences qu'elles impliquent requièrent un effort d'apprentissage et d'adaptation non-négligeable de la part de tous les corps enseignants. Or, la mobilisation de ces derniers est incontournable pour atteindre le niveau de cohésion recherché dans l'établissement d'une approche programme connue, appliquée et valorisée de tous. Si la tâche est ardue, elle n'est pas impossible pour autant comme en fait foi l'adoption en accéléré de la formation à distance pour cause de COVID. En cette matière, il est d'ailleurs impératif que l'Université puisse tabler sur cette nouvelle expertise de ses enseignants et puisse poursuivre le développement de son offre de programmes à distance, *a fortiori* dans un contexte où la distance entre ses étudiants et ses campus peut être très grande.

De la qualité des programmes et des pédagogies découle la qualité de l'expérience étudiante, laquelle est prioritaire pour le vice-rectorat. L'Université étant un espace de vie majeur pour les étudiants, il importe de leur proposer l'accompagnement nécessaire lors de leur passage. À cet effet, je souhaiterai notamment appuyer l'offre de services en termes de conseil scolaire, d'orientation professionnelle ou de soutien à

l'apprentissage, entretenir des rapports harmonieux avec les associations étudiantes et les autres groupes d'intérêt, fournir le soutien nécessaire aux étudiants en situation de handicap, veiller à l'application de politiques inclusives et bienveillantes en matière de diversité et d'inclusion, et encore assurer le respect des pratiques et des mesures mises en place relativement aux relations avec les Premiers Peuples. En tout état de cause, l'Université se doit d'offrir une expérience étudiante de qualité à tous ses étudiants, dans toute leur diversité, de l'inscription à la diplomation, afin de contribuer pleinement à leur réussite. Au surplus, le contexte pandémique ayant exacerbé les enjeux de santé mentale, spécialement ceux liés à l'anxiété, il commandera de faire écho au plan d'action pour la santé mentale étudiante en enseignement supérieur mis de l'avant récemment par le gouvernement. Le choix d'une approche concertée, reposant sur l'expertise des professeurs et celles des équipes des services aux étudiants, semble sur ce point essentiel pour rencontrer les objectifs ciblés en regard du bien-être et de la réussite des étudiants.

Sur ces sujets, mes expériences professionnelles antérieures m'ont amené à participer directement à l'élaboration, à la planification et au déploiement de services aux étudiants tels que la reconnaissance des acquis expérientiels et l'accompagnement à la réussite et à la persévérance scolaire, et à mettre en œuvre un programme d'accès aux études supérieures. En outre, j'ai été directement responsable de l'obtention de plus de 1M\$ en subventions de recherche provenant du Centre des compétences futures du Canada et de la CNESST pour l'élaboration d'outils pédagogiques et de dispositifs d'évaluation des apprentissages.

Finalement, à titre de secrétaire facultaire, j'ai eu l'occasion de veiller au respect des processus de gouvernance en contribuant, entre autres, à l'élaboration et à l'application des règlements institutionnels en matière d'admission, d'études et de diplomation, d'intégrité académique et de lutte à la fraude et au plagiat, en agissant à titre de substitut au président du comité de discipline pour les étudiants et en promouvant une culture de conformité et d'éthique tant auprès des étudiants que des corps enseignants et administratifs. Bien au fait des processus de gestion des dossiers étudiants, je reconnais l'importance de la rigueur nécessaire pour soutenir les services du registraire.

De manière plus générale, je possède une solide expérience en gestion budgétaire et de personnel. Considéré comme un véritable entrepreneur académique possédant un sens politique largement développé, une forte appétence pour la créativité, une bonne tolérance au risque et un courage managérial avéré, je suis reconnu par mes pairs et mes équipes comme un leader inspirant et collaboratif qui aime travailler en collégialité. En outre, j'ai une compréhension fine de la culture académique et de l'administration universitaire.

Ma capacité d'adaptation et mon expertise globale en planification, en développement de programmes et de partenariats, ainsi qu'en représentation institutionnelle constituent en tout point des atouts indéniables pour ce poste. À cet égard, je serais ravi de vous fournir toute information additionnelle qui vous serait utile et, il me ferait plaisir d'interpeller mes références afin qu'elles puissent témoigner de la qualité de ma candidature.

Dans l'attente de votre retour, je vous remercie pour votre considération et vous prie d'agréer, Madame la rectrice, mes salutations distinguées.

Vincent Beauséjour, MBA, Ph.D.